



Republique Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière
Institut National de Santé Publique

المرصد الجهوي للصحة وهران
Observatoire Régional de la Santé Oran

Bulletin Épidémiologique Trimestriel de l'ORS d'Oran

Numéro 10

Septembre 2020

Éditorial

Célébrée chaque le 28 septembre, la journée mondiale de lutte contre la rage a été célébrée cette année sous le thème : " la vaccination et la collaboration ".

Même si la vaccination est l'un des moyens de lutte contre la rage il reste important de conjuguer les efforts de toutes les institutions concernées en impliquant le citoyen comme partenaire indissociable et ce afin d'atteindre l'objectif 0 cas de rage d'ici 2030.

Dr N.Belarbi Directrice ORS Oran

Le bulletin s'inscrit dans le cadre de l'une des missions de l'Observatoire Régional de la Santé d'Oran qui consiste à produire et à diffuser l'information sanitaire concernant la Région Ouest.

Il s'adresse aux professionnels de la santé et à toutes les personnes pouvant contribuer à l'amélioration de l'état de santé du citoyen.

Une adresse E-mail est mise à votre disposition pour toutes suggestions ou articles à publier.

orsoran@gmail.com

Dans ce numéro :

Page 1 : Éditorial -l'ORS d'Oran se met au couleur d'Octobre Rose !

Page 2-3-4-5: Besoins en formation continue des personnels de santé exerçant au niveau des structures de santé chargées de la prise en charge des cas exposés au risque rabique : état des lieux et perspectives.

Page 6: Surveillance aérologique du pollen au niveau de la région est de la wilaya d'Oran



l'ORS d'Oran se met au Rose !

Chaque année, le mois d'octobre est consacré à la sensibilisation du cancer du sein afin d'encourager au dépistage précoce par l'autopalpation et les examens radiologiques (mammographie -échographie) permettant ainsi une prise en charge rapide et l'amélioration de l'espérance de vie.

Aussi et dans ce contexte l'équipe de l'ORS s'est joint au programme de sensibilisation, information et éducation pour la santé à l'association santé Sid El Houari par la participation à une émission télévisée et des séances de sensibilisation au profit de la population.



Comité de rédaction du Bulletin:

Dr N.Belarbi : Directrice de l'Observatoire Régional de la Santé d'Oran

M^{me} M. Benyahia : Hygiéniste Major ; Mr R.Hamadouche: Hygiénist Major; M^{lle} Z.Bouzada : Assistante de Direction, Administrateur Principale

Mr L.Kamraoui: Ingénieur d'état en informatique; M^{me} N.Benhamou : informaticienne; Dr Z.Chekouki ;Médecin Spécialiste en Epidémiologie

;Dr S.Oumellil ; Dr L. Sid Ahmed ; Dr S.Khalidi ; Dr FZ.Bennouar; Dr N. Belareug ; Dr A.Bessaid; Dr K.Besseghir; Dr Y.Boungab; M^{me} R.Dairi : Psychologue Clinicienne ; M^{me} N.Sebban :Sage-Femme Principale ; M^{me} M.Youcefi :Sage-Femme Principale ; M^{me} FZ.Talbi : Secrétaire de Direction .



Besoins en formation continue des personnels de santé exerçant au niveau des structures de santé chargées de la prise en charge des cas exposés au risque rabique : état des lieux et perspectives.

Introduction :

La rage est une maladie d'origine virale, évitable par la vaccination, elle touche plus de 150 pays. L'infection tue des dizaines de milliers de personnes chaque année, environ **60 000** personnes, principalement en Asie et en Afrique. Les chiens sont principalement à l'origine des cas mortels de rage humaine et représentent jusqu'à 99% des cas de transmission à l'homme. Les enfants de moins de 15 ans représentent **40%** des personnes mordues par un animal pour lequel il existe une suspicion de rage (OMS). Il est estimé qu'en vaccinant **70 %** des chiens dans les pays encore infectés, la rage pourrait être éradiquée chez le chien et le nombre de cas humains se rapprocher très vite de zéro.

(<https://www.oie.int>)

En Algérie, la rage sévit à l'état enzootique. Annuellement, près de 120 000 cas sont exposés au risque rabique suite aux morsures d'animaux, le chien est en cause dans **85%** des cas. **43 %** des cas victimes de morsures sont âgées de moins de 15 ans. Il est à déplorer une moyenne annuelle de 15 décès par rage humaine¹. En 2018, il a été recensé 510 foyers de rage animale, dont la rage canine représente **46%** des cas, suivi de la rage bovine avec **30%** des cas, ovine 11% des cas, asine **5%** des cas, caprine **3%** des cas, **1%** des cas équine. 54 498 chiens ont été vaccinés contre la rage par le secteur public et privés et 488 347 bovins². (1 MSPRH, 2 Rage Animale en Algérie, Dr K.Amalou & Dr K.Ouali, juillet 2019)

Au niveau de la région ouest, durant la période 2013-2019, **162 498** cas de morsures ont été déclarés, soit une moyenne annuelle de **23 214** cas de morsures d'animaux. 29 cas de rage humaine ont été déclarés, dont 6 ont été enregistrés durant l'année 2019.

(Bilan ORS Oran ,annuel 2019)

Les efforts consentis dans le cadre de la stratégie nationale de lutte antirabique, inscrit notre pays dans le processus de l'élimination des décès par rage humaine d'ici l'an 2030, on insistant sur l'importance de l'intersectorialité dans la lutte contre les zoonoses, notamment la rage. Atteindre zéro cas de rage d'ici 2030, nécessite une stratégie opérationnelle basée ,

sur le développement des actions de terrain multisectorielles effectives et efficaces , impliquant des compétences multiples des différents secteurs tels que la santé humaine, la santé animale, l'environnement, la météorologie, les collectivités locales, l'éducation, l'enseignement supérieur, la société civile..., afin d'agir au niveau de la formation, des facteurs de risques, de l'environnement, des comportements des citoyens et de développement des outils d'interventions dans les différents domaines.

Contexte :

En Algérie, les morsures d'animaux posent un problème de santé publique, tant par leur fréquence que par leur gravité. Les victimes exposées au risque rabique sont prises en charge au niveau des différents points de gardes, les urgences médico-chirurgicales, unités antirabiques et d'autres services spécialisés, et ce selon le protocole national relatif à la conduite à tenir devant un risque rabique. (Inst N° 15 du 03/09/2020, modifiant et complétant l'instruction N° 5 du 14 février 2016 relative à la CAT devant un risque rabique).

Lors de la célébration de la journée mondiale de lutte contre la rage à Oran, en date du 28 septembre 2019, il a été mis en exergue de multiples appréciations sur l'évaluation de la catégorie de la lésion, sur la procédure des soins locaux, le suivi et le respect des procédures de la sérovaccination édictées dans le protocole national⁴.

En matière de formation, des actions cycliques au profit des personnels de santé ont été réalisées, dont celle de la formation des formateurs organisée à Oran en date du 28 et 29 septembre 2020, au profit du personnels de santé, en l'occurrence, Médecins chef d'unité antirabique, Médecin Chef du SEMEP et Médecin Chef des urgences médico-chirurgicales des wilayas d'Oran, Ain Temouchent,

Sidi BelAbbes, Naama et Mostaganem⁵.

(4 Situation épidémiologique de la rage humaine, dans le monde et en Algérie. Dr A.Boughoufala INSP, 5 fiche technique de la célébration de la journée Mondiale de la Rage année 2019).

La formation continue est un moyen d'actualisation des connaissances et de renforcement des compétences des personnels de santé concernés, d'où l'intérêt d'établir un profil professionnel et d'analyser leurs besoins en formation. Cette étape est essentielle dans le processus de montage de tout projet de formation continue. L'analyse des besoins de formation rend ainsi possible la transformation des besoins recensés en objectifs d'apprentissage, ceux-ci pouvant ensuite être réalisés dans le cadre d'activités de formation adéquates (McConnell 2003).

Notre démarche exploratoire préliminaire, consiste à établir le profil professionnel des personnels de santé concernés et à vérifier s'il y a un besoin en formation continue auprès de ce personnel intervenant en première ligne.

Matériels et méthodes:

La spécificité de la thématique de l'étude, nous a amenés à explorer la littérature nationale et internationale relatives aux processus de l'analyse de l'identification des besoins en formation, notamment chez le personnel de santé exerçant au niveau des structures chargées de la prise en charge des cas exposés au risque rabique.

Nous avons lancé une enquête exploratrice anonyme et volontaire auprès des professionnels de santé exerçant au niveau des structures de prise en charge des cas exposés au risque rabique, implantées au niveau de la région ouest, durant le premier trimestre 2020, et ce afin d'identifier leur profil professionnel et leur besoin en formation, on utilisant un questionnaire en ligne, accessible soit par une URL, QR Code ou par transmission du lien par Email. La stratégie adoptée invitait les services de prévention des Directions de la Santé et de la Population des dix wilayas de la région Ouest à diffuser la fiche technique de l'enquête aux structures concernées.

Le questionnaire a été élaboré sur la base des directives du Protocole national de lutte antirabique, s'adressant aux personnels de santé concernés, regroupant des variables d'intérêts, dont certaines permettant une ouverture sur des commentaires et suggestions. Des variables d'ordre professionnel, relatives à l'ancienneté professionnelle, la formation de base et au perfectionnement dispensé dans le cadre de la lutte antirabique, le besoin ressenti dans le cadre de l'application des directives du protocole national de lutte antirabique et d'éventuelles suggestions en rapport. L'analyse des données a été effectuée sur un tableur, dont certaines variables ont été regroupé pour permettre une analyse quantitative, d'autres parts l'analyse qualitative a été utiliser dans certains points. Une analyse intra-profil a été effectuée pour la catégorie des paramédicaux.

Résultats

L'identification du profil des répondants a donné les éléments suivant : **207** professionnels de santé de la région ouest ont répondu au questionnaire en ligne. la wilaya de Tiaret vient en première position avec **40%**, suivi par les wilayas de Mascara et Relizane avec **14%**, Oran **8%**, Sidi Bellabes , Tissemsilt et Ain Temouchent avec **6%** et les wilayas de Mostaganem , Saida et Tlemcen avec **2%**. Le corps des praticiens médicaux représente **40 % (n=83)** et Le corps des paramédicaux **60% (n=124)**.

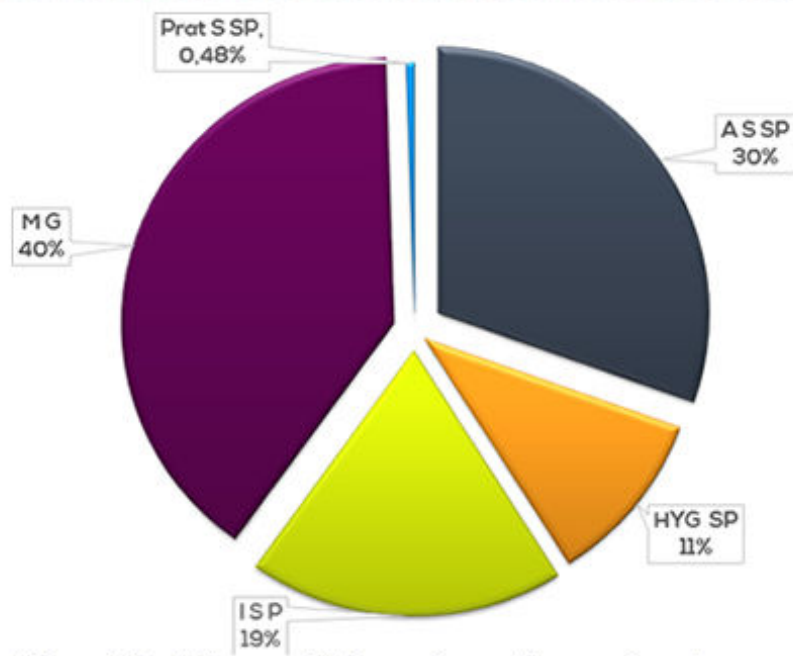


Fig 01: Répartition des répondants par profils

La répartition des paramédicaux par grade met en exergue trois grades en l'occurrence des aides-soignants de santé publique (A S SP) avec **30% (n=63)** des répondants, suivi de **19% (n=39)** des infirmiers de santé publique (ISP) relevant de la filière soins et **11% (n=22)** des hygiénistes de santé publique (HSP) relevant de la filière médicoteknique.

51% (n=106) des répondants représentent le sexe féminin et **49% (n=101)** de sexe masculin. **53%** des répondants pour les deux corps sont âgés de moins de 29 ans, suivi par les 30-39 ans avec **25%**, les 40-49 ans avec **11%**, les 50-59 ans **10%** et **0.48%** 60 ans et plus.

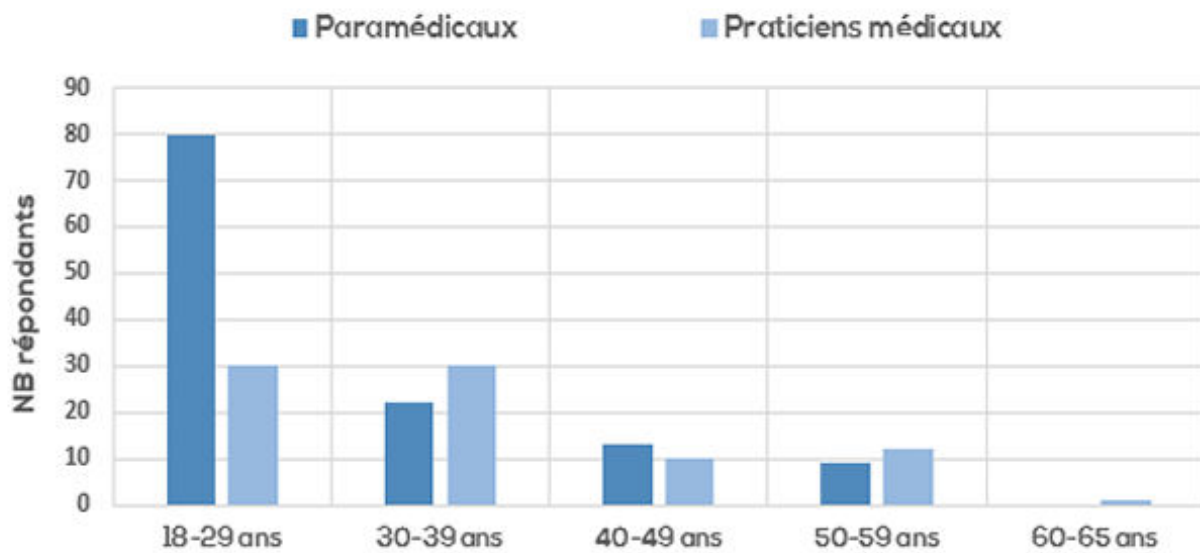


Fig 2: Répartition des répondants selon le corps et les tranches

Les répondants exerçant au niveau des Etablissements Publics de Santé de Proximité (EPSP) représentent **77.29%** du total, suivi de **22%** qui exercent au niveau des Etablissements Publics Hospitaliers (EPH) et **1%** au niveau de l'établissement Hospitalier (EH) et l'Etablissement Hospitalier Universitaire (EHU Oran). Titulaire d'une expérience professionnelle inférieure à 5 ans dans **53% (n=110)** de l'ensemble des répondants, suivi de ceux ayant une expérience entre 05-09 ans avec **23% (n=47)**, **10% (n=20)** des répondants cumule une expérience entre 10 et 14 ans, **7% (n=15)** des répondants ont une expérience de plus de 25 ans, **4% (n=8)** ceux ayant une expérience entre 15 et 19 ans et **3% (n=7)** ayant capitalisés une expérience entre 20 et 24 ans.

Sur les **207** répondants, **64% (n=132)** des répondants exercent au niveau des points de gardes et des UMC, suivi de **21% (n=43)** au niveau des services d'épidémiologie et de médecine préventive (SEMEP), **15% (n=31)** au niveau des Unités Antirabiques (UAR) et **0.48% (n=1)** au niveau du service médecine interne.

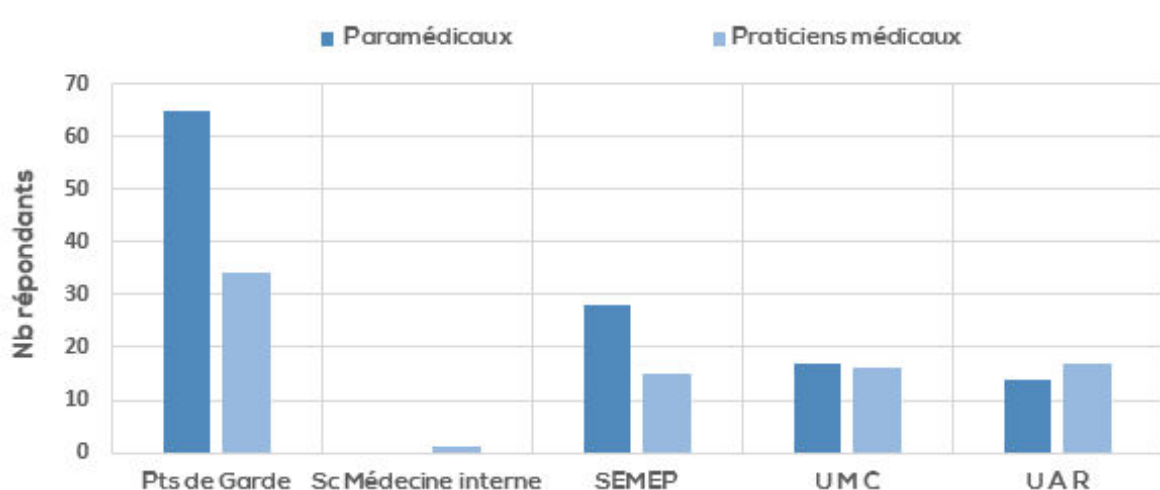


Fig 3: Répartition des répondants selon le service / unité d'exercice

65% (n=134) ont une expérience professionnelle inférieure à 5 ans au niveau de ces services prenant en charge des cas exposés au risque rabique, dont **21% (n=43)** ont une expérience inférieure à un an. Suivi de ceux ayant une expérience entre 05 et 09 ans avec **22% (n=45)**, **06% (n=13)** ayant une expérience entre 10 et 14 ans, **4% (n=9)** plus de 25 ans, **2% (n=4)** entre 20 et 24 ans et **1% (n=2)** entre 15-19 ans.

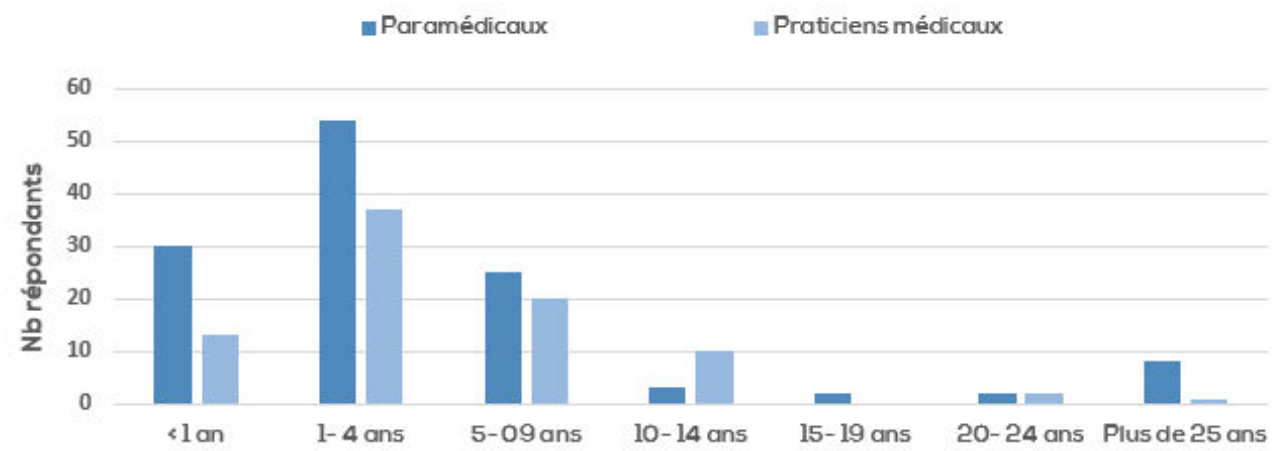


Fig 4: Répartition des répondants selon le corps et l'ancienneté dans le poste actuel

Parmi les **207** répondants, **49% (n=102)** estiment que la formation de base n'est pas suffisante par rapports aux tâches actuelles demandées au niveau des services de leurs appartenances, dont **60%** représentent des paramédicaux et **40%** des praticiens médicaux. Par contre 105 répondants soit **51%** estiment qu'elle est suffisante.

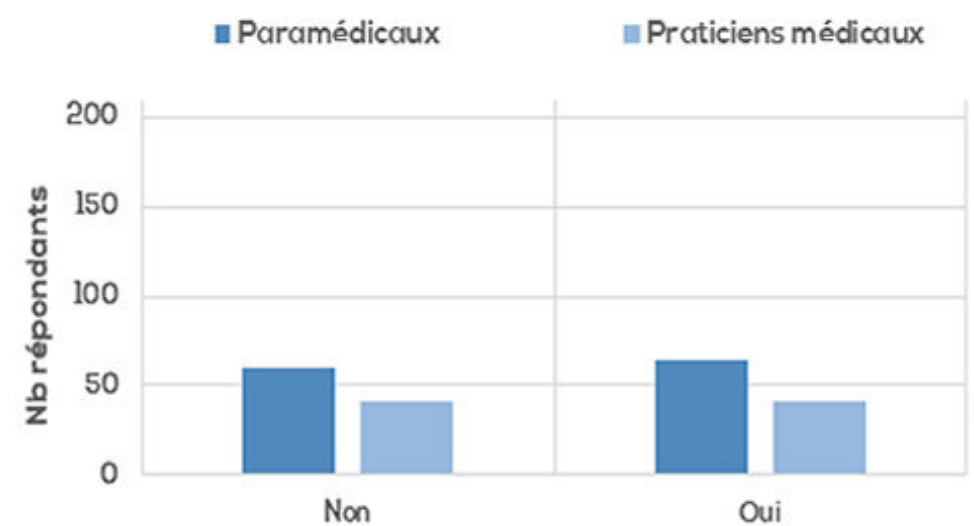


Fig 5: Adéquation de la formation de base avec les tâches actuelles des répondants, exerçant au niveau des structures de PEC des cas exposés au risque rabique

En ce qui concerne les formations périodiques sur la prise en charge des cas exposés au risque rabique, **71% (n=147)** du total répondant déclarent ne pas avoir suivi une formation, par contre **29% (n=60)** ont bénéficiés de formation sur cette prise en charge, dont **38%** de ces derniers ont suivi une formation en 2020, **27%** en 2019, **13%** entre 2016 et 2018 et **16** répondants soit **27%** n'ont pas précisé l'année.

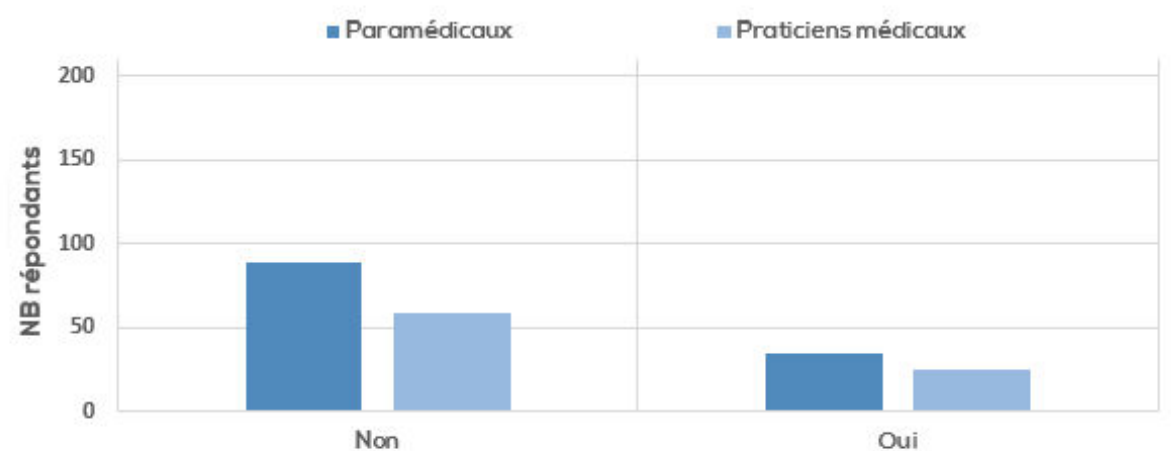


Fig 6: Nombre de répondants ayant suivi une formation sur la PEC des cas exposés au risque rabique

Quatre thématiques ont été dispensés lors de ces formations, à savoir : conduite à tenir devant un risque rabique (14 fois), formation des formateurs dans la PEC des cas exposés au risque rabique (3 fois), gestion des unités antirabiques et PEC des cas exposés au risque rabique (1 fois) et lutte antirabique (1 fois). Par contre **41** bénéficiaires de formation n'ont pas précisés de thématiques. **168** répondants soit **81%** du total répondants expriment leur motif de suivre une formation dans la PEC des cas exposés au risque rabique pour acquérir des connaissances et de compétences pour accomplir leurs tâches professionnelles. Par contre 19% pour motif un perfectionnement personnel.

4 Besoins en formation continue des personnels de santé exerçant au niveau des structures de santé chargées de la prise en charge des cas exposés au risque rabique : état des lieux et perspectives.



Fig 07: Répartition du Nb de répondants selon le motif

65 % soit **134** répondants exprimant leurs besoins en formation ont une ancienneté de moins de 5 ans, et ce dans les services chargés de la PEC des cas exposés au risque rabique, suivi de **22%** soit 45 ayant une expérience entre 5 et 9 ans, **6 %** soit 13 répondants ont une expérience entre 10 et 14 ans, **4%** soit 9 répondants ont une expérience de plus de 25 ans, **2%** soit 4 répondants ayant une expérience entre 20 et 24 ans et 2 répondants soit **1%** entre 15 et 19 ans.

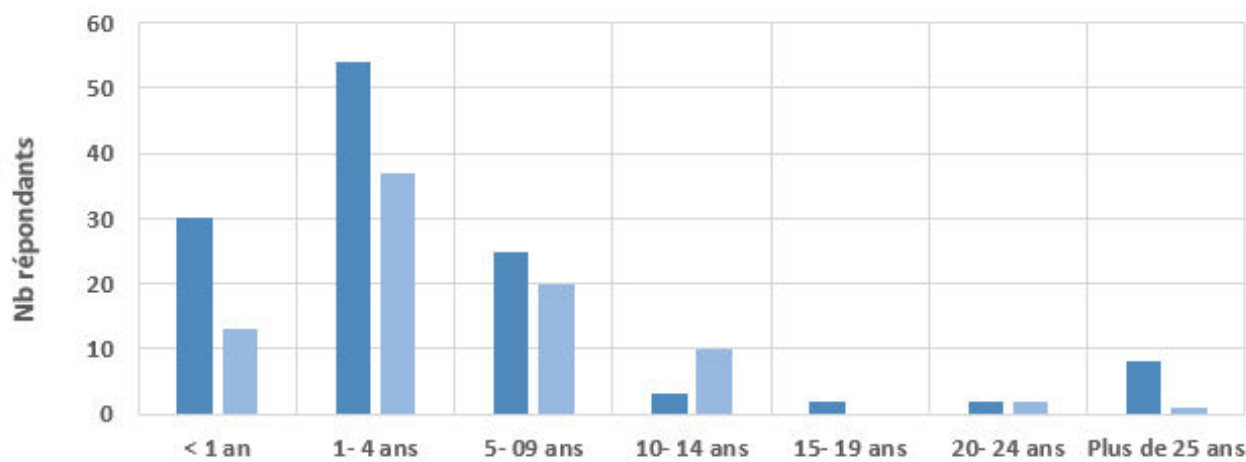


Fig 08: Répartition du Nb de répondants selon le motif

Le besoin en formation dans la PEC des cas exposés au risque rabique exprimé par le personnels concernés se résume autour des soins locaux, l'évaluation de la catégorie de la lésion, la vaccination antirabique, la sérothérapie antirabique.

Thématiques	Praticiens médicaux	%	Paramédicaux	%
Évaluation de la catégorie de la lésion.	9	7%	4	3%
Évaluation de la catégorie de la lésion, Sérothérapie antirabique.	2	2%	1	1%
Évaluation de la catégorie de la lésion, Vaccination antirabique.	0	0%	2	2%
Évaluation de la catégorie de la lésion, Vaccination antirabique, Sérothérapie antirabique.	13	10%	8	6%
Sérothérapie antirabique.	6	5%	1	1%
Soins locaux.	0	0%	4	3%
Soins locaux, Évaluation de la catégorie de la lésion.	1	1%	4	3%
Soins locaux, Évaluation de la catégorie de la lésion, Vaccination antirabique.	40	32%	54	44%
Soins locaux, Vaccination antirabique.	0	0%	7	6%
Soins locaux, Vaccination antirabique, Sérothérapie antirabique.	1	1%	3	2%
Vaccination antirabique.	5	4%	21	17%
Vaccination antirabique, Sérothérapie antirabique.	6	5%	11	9%
Total général	83		124	

42 des répondants soit **20%** on déclarés ayant avoir été confronté à des situations particulières dans le cadre de la PEC des cas exposés au risque rabique, à savoir 18 paramédicaux soit **43%** et **24** médecins soit **57%**.

Thématiques	Praticiens médicaux	%	Paramédicaux	%
Administration du sérum antirabique	4	17%	4	22%
Les Plaies	4	17%	0	0%
PEC chez le sujet à pathologie particulière	4	17%	4	22%
CAT devant des situations particulières (NP)	2	8%	1	6%
Évaluation des catégories d'exposition	2	8%	1	6%
Catégorie de l'exposition et administration du sérum,	1	4%	0	0
PEC d'une exposition au risque rabique	1	4%	2	11%
Autres	6	25%	6	33%
Total général	24	100%	18	100%

Total général 24 100% 18 100%

Parmi les situations citées, la PEC des sujets immunodéprimés, des femmes enceintes, les cas mordus dans des zones délicates, dans la situation de projection de bave sur les muqueuses, consommation de viande d'un mouton suspect de rage, administration du sérum chez les bébés et les enfants, conduite à tenir en cas de réactions allergiques et la PEC des cas selon la catégorie de la plaie et le siège.

59% des répondants suggèrent une formation d'une journée, 23% suggèrent une formation en semaine bloquée, 35 répondants (17%) ont exprimé leur souhait pour une demi-journée par semaine et 2 répondants non pas précisés leurs choix.

Les suggestions relatives à la formation se résument à la continuité de la formation (07), conception d'outils de formation dont un guide de lutte antirabique (02), exercices pratiques (01), tests d'évaluation avant et après formation (01).

Conclusion et recommandations :

Notre approche exploratoire n'a pas la prétention d'avoir traité tous les axes relatifs à la procédure d'analyse d'identification des besoins réels en formation continue du personnel de santé chargé de la prise en charge des cas exposés au risque rabique, mais nous a permis d'établir un état partiel du profil professionnel du personnels de santé concernés, de mettre en exergue leur ressentis en matière de demande de formation par rapport aux directives du Protocole national de la lutte antirabique.

Le circuit de PEC des cas victimes d'une exposition au risque rabique, impose un travail d'équipe entre un personnel de santé de différentes spécialités et selon les spécificités de chaque structure, nécessitant une formation continue en équipe afin d'atteindre un langage commun et une compréhension commune et de maintenir une cohérence et une cohésion entre les gestes de chacun.

De ce qui précède, et vu la particularité de la thématique étudiée, il est recommandé de procéder à une enquête d'analyse d'identification des besoins réels en formation des personnels de santé concerné, d'inscrire des stages des étudiants en soins infirmiers et en médecine au niveau des unités chargés de la PEC des cas victimes de morsures d'animaux, afin de contribuer au processus du développement de leurs compétences, par des formations adaptées et ciblées, et ce dans le but de prodigués des soins de qualités.



Surveillance aérobiologique du pollen au niveau de la région est de la wilaya d'Oran

Le projet de surveillance aérobiologique du pollen a démarré en octobre 2019.

Un capteur a été installé au niveau de l'EHU Oran en mai 2019, choisi par le choix du site à été fait par les responsables du projet de l'équipe de l'INSP appuyée par l'équipe de Bruxelles.



Capteur de pollen et moisissure atmosphérique

Notre travail consiste à la mise en place et la récupération du tambour puis lecture de lames au microscope de façon hebdomadaire.

Après **40** sorties sur le terrain **280** jours on a réussi il a été comptabilisé 2528 grains de pollen dont :

- **247** en 2019.

- **2281** en 2020.

L'analyse du type de pollen a permis de relever des pics du mois d'avril à juin avec prédominance du type oléacée qu'est celui de l'olivier et qui est très allergisant.

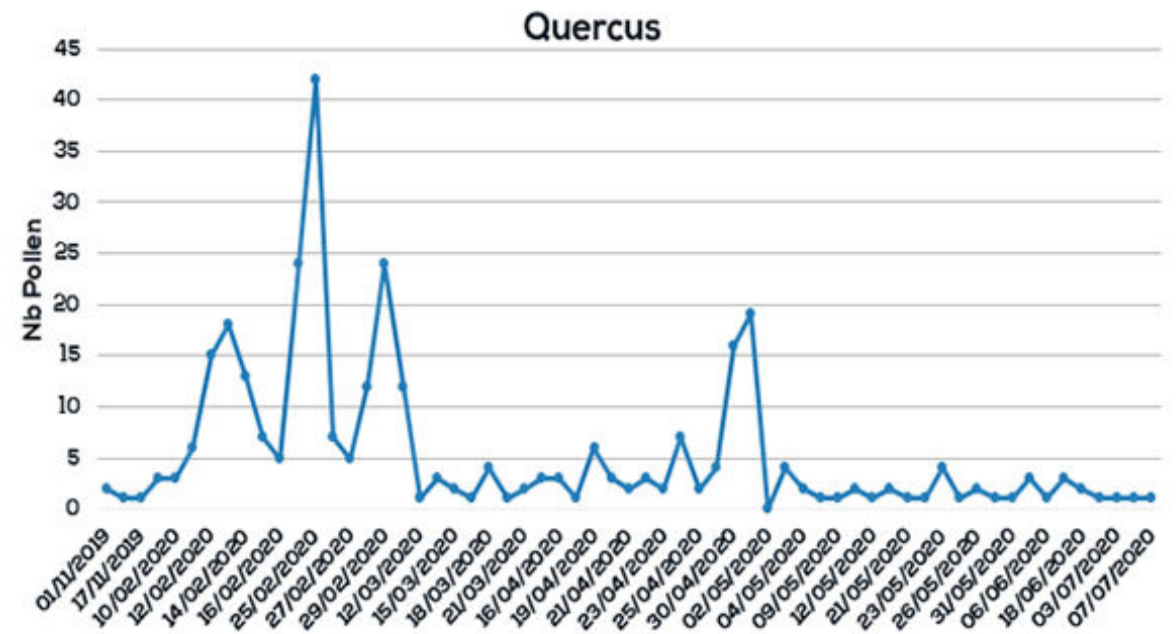


Fig 01: Evaluation de l'index pollinique au cours de l'année 2019-2020 du pollen Quercus

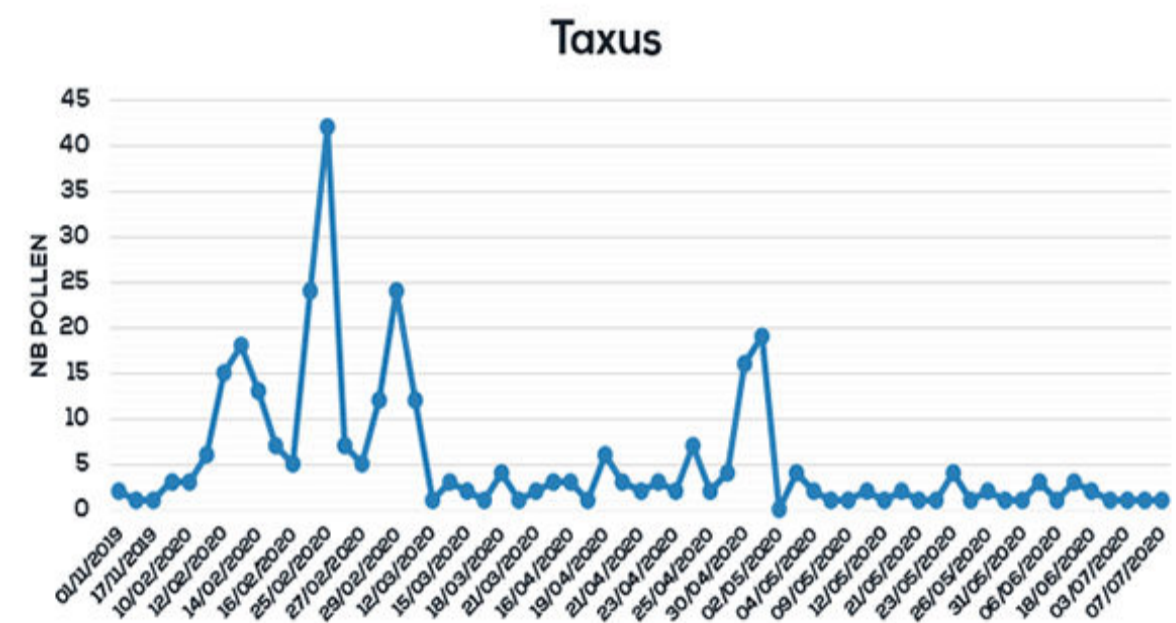


Fig 02: Evaluation de l'index pollinique au cours de l'année 2019-2020 du pollen Taxus

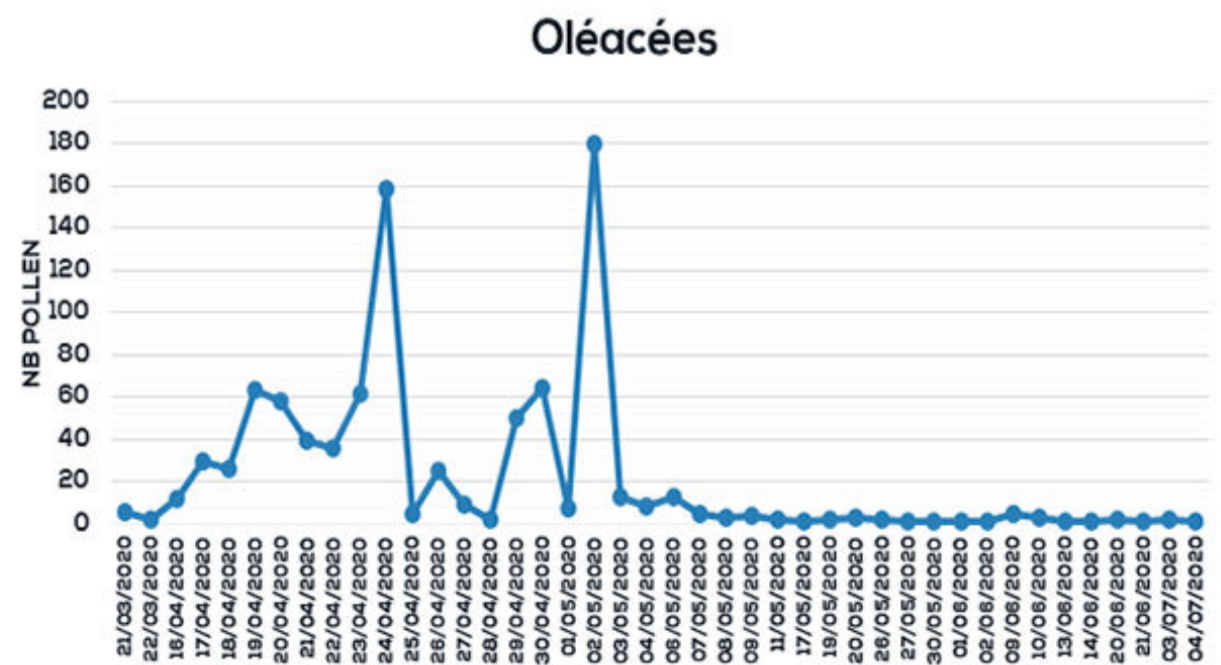


Fig 03: Evaluation de l'index pollinique au cours de l'année 2019-2020 du pollen Oléacées